



À l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des membres du comité directeur
- des Présidents des comités départementaux.

Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté des Échecs

24 juin 2023 à Lons le Saunier - début de séance à 15h

ORDRE DU JOUR

- Bilan moral
- Bilan sportif
- Bilan financier
- Budget prévisionnel 2023
- Demande d'adhésion au CROS
- Règlements des championnats jeunes et scolaires
- Préparation de la saison 2023-2024
- Questions diverses

Membres présents :

Patrick LAUFÉRON, Président de la ligue et Président du club de Gueugnon
Daniel BLARDONE, Vice-Président de la ligue et membre du club de Besançon
Christine FREDERIC, Secrétaire, directrice technique et membre du club de Besançon
Jacky FARGÈRE, Trésorier et membre du club d'Avallon
André DENIS, Président du club de Lons le Saunier l'École d'Échecs Lédonienne
Pascal DA SILVA, membre du club de Dijon Échiquier des Ducs
Arnaud HAMY, Président du club de Mâcon
Gaël DECURE, Président du club de Charolles
Olivier MINAUD, Président du club de Lons le Saunier l'Échiquier Lédonien
Philippe DALLER, membre du club de Dijon Échiquier des Ducs
Benoît NOYELLES, Président du CDJE du Doubs et membre du club de Besançon

Membres du comité directeur absents excusés :

Jean-Louis LALANDE, Jean-Louis LOUX, Isabelle CAPILLON, Édith MANGONE, Philippe BOUDIER,
Yann LOZAC'HMEUR, Bernard AGIUS

Membres du comité directeur absents :

Tuan-Anh TRAN, Loïc FALQUERHO, Pierre-Alain BEAUFUME

Nombre de voix des Présidents présents :

3 voix pour Patrick Lauféron pour le club de Gueugnon
1 voix pour Arnaud Hamy pour le club de Mâcon
2 voix pour Gaël Decure pour le club de Charolles
4 voix pour Olivier Minaud pour l'Échiquier Lédonien
3 voix pour André Denis pour l'École d'Échecs Lédonienne

Pouvoirs :

De Dijon Échiquier des Ducs (3 voix) à Philippe Daller
De Beaune Échecs (1 voix) et l'Échiquier Royal de Châtenoy le Royal (3 voix) à André Denis
De l'Académie d'Échecs Philidor (3 voix), la Dame Blanche de Nevers (1 voix), Louhans (2 voix) et Club Avenir Saint-Georges (2 voix) à Patrick Lauféron
De Tour, Prends Garde ! Besançon (10 voix) à Christine Frédéric
Du Cavalier Bayard (1 voix) à Olivier Minaud

Vérification du quorum :

Patrick Lauféron : 11 voix
Arnaud Hamy : 1 voix
Gaël Decure : 2 voix
Olivier Minaud : 5 voix
André Denis : 7 voix
Philippe Daller : 3 voix
Christine Frédéric : 10 voix

39 voix sur 68 donc le quorum est atteint.

Feuille d'émargement en annexe.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et en remerciant André Denis pour l'accueil de cette assemblée générale.

Le calendrier de la prochaine saison a été envoyé en amont de cette assemblée générale. Patrick Lauféron rappelle qu'il faut impérativement éviter les télescopages des dates entre les compétitions d'une même ZID et que les compétitions de la ligue sont prioritaires. En cas de contrainte pour organiser un tournoi, il faut demander l'accord du bureau de la Ligue. Sans validation, la subvention pour le tournoi ne sera pas attribuée.

- **Bilan moral**

présenté par le Président Patrick Lauféron

Bilan du nombre de licenciés :

Au 20 juin le nombre de licenciés A et B de la ligue est de 2319, 863 A et 1456 B.

Fin août 2022, il était de 1495, 711 A et 784 B.

Fin août 2021 il était de 780, 1425 fin 2020, 1508 fin 2019 ...

Il y a donc une nette augmentation du nombre de licenciés, très largement portée par le club de Besançon.

Deux clubs vont se créer la saison prochaine sur la ZID de Bourgogne, à Chauffailles (réouverture) et à Brassy.

Demande de subvention :

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Région pour un montant de 3000€. Il porte sur le développement du secteur "jeunes" et de la pratique féminine.

L'année dernière, la ligue avait obtenu 2 500 €.

Il faut être adhérent au CROS (Comité Régional Olympique et Sportif) pour que la demande de subvention auprès de la Région soit prise en compte. Les années précédentes, ils ne demandaient pas de justificatif d'adhésion.

La demande d'adhésion est faite, nous sommes en attente de la réponse car ils ont décalé la date de leur CA. Sans cette adhésion, la subvention de la Région est bloquée.

Les interclubs se sont bien déroulés ainsi que les divers championnats. Félicitations à tous les organisateurs pour la réussite de ces compétitions.

Reversement de la part des licences

La quote-part des licences reversée aux CDJE est de 50%. Pour prétendre au versement de la part des licences, les comités départementaux doivent fournir à la ligue leur bilan d'activité (compte-rendu d'AG et bilan financier). Le 2^{ème} versement a eu lieu. Dès que les comptes-rendus parviennent au président et à la directrice technique de la ligue, le reversement aux CDJE aura lieu.

- **Bilan sportif**

- Interclubs gérés par la ligue

présenté par Jacky Fargère et Christine Frédéric

Nationale 4 - BFC1 (Bourgogne)

Esbarres2, vainqueur du groupe et vainqueur du match barrage quitte la N4 et monte en N3. Auxerre et Saint-Georges sont rétrogradés de N3 en N4. Gueugnon2 et Louhans descendent en ZID Bourgogne 1. Vermenton monte de ZID Bourgogne 1 en N4.

Nationale 4 - BFC2 (Franche-Comté)

Le groupe ne comptait que 6 équipes. Besançon TPG3 termine première mais perd le match barrage et reste en N4.

Belfort Échecs 3 descend en ZID Franche-Comté 1. L'Échiquier Vésulien, vainqueur de la ZID Franche-Comté 1 groupe Nord et Besançon TPG5, vainqueur du groupe sud, montent en N4. Le Pion Tissalien Échecs descend de N3. Le groupe BFC2 retrouvera ainsi 8 équipes.

- Secteur féminin

présenté par Christine Frédéric

Nous avons décidé de faire un appel à projet auprès des clubs afin qu'il y ait une manifestation par ZID, la liberté étant laissée du type de manifestation. Aucun club ne s'est lancé dans ce projet.

Interclubs féminins

La phase ZID de N2F a eu lieu le dimanche 13 novembre à Belfort. 4 équipes de Franche-Comté se sont rencontrées. 1^{ère} Besançon TPG, 2^{ème} Échiquier Lédonien, 3^{ème} Belfort Échecs, 4^{ème} Roi Blanc Montbéliard. L'Échiquier Lédonien a participé à la finale le 21 mai à Vaulx En Velin, termine 4^{ème} L'équipe de Besançon a fait forfait.

En Bourgogne, seul l'Échiquier Auxerrois avait inscrit une équipe.

La N1F a lieu les 20 et 21 mai à Paris. Esbarres Bonnencontre, terminant 5^{ème}, se maintient dans cette division pour la saison prochaine. Belfort a fait forfait.

Coupe de la parité

Pas de participation en Bourgogne.

Elle a eu lieu le 19 février à Belfort. Sept équipes : 5 de Belfort, 1 du Roi Blanc Montbéliard et 1 de l'École d'Échecs Lédonienne. Belfort1 termine 1^{ère} devant Roi Blanc Montbéliard, Belfort3, l'École d'Échecs Lédonienne et les 3 autres équipes de Belfort.

Trophée Roza Lallemand

La phase ZID de ce championnat rapide féminin a eu lieu le 19 mars.

A Esbarres, 7 participantes, Delphine Menereau est championne de Bourgogne.
À Belfort, 18 participantes, Olympe Einhorn est championne de Franche-Comté.
Aucune joueuse de la ligue n'a participé à la finale qui a eu lieu à Bordeaux.

- Coupes

présenté par Pascal Da Silva

Coupe Jean-Claude Loubatière

Six départements ont participé à la phase départementale.

Côte d'Or : 3 équipes, Dijon Philidor se qualifie pour la phase 2.

Doubs : 7 équipes, Besançon TPG1 et Roi Blanc Montbéliard1 et 3 qualifiées.

Jura : 8 équipes, Échiquier Lédonien 1, 2 et 3 qualifiées

Saône et Loire : 8 équipes, Mâcon1 et Louhans qualifiées

Yonne : 6 équipes, Vermenton1 et 2 qualifiées

Territoire de Belfort : 7 équipes, qualification de 3 équipes de Belfort

Phase 2

À Louhans : Roi Blanc Montbéliard se qualifie pour la phase 3

A Vermenton : pas de qualification pour notre ligue.

Phase 3

A Vandœuvre, Roi Blanc Montbéliard termine premier et se qualifie pour la finale des 1 et 2 juillet

Coupes de la ligue

ZID Bourgogne à Mâcon

moins de 1600

12 équipes ont participé. Les 4 premiers, Gueugnon champion de Bourgogne, Esbarres, Dijon Ducs et Mâcon sont qualifiés pour la finale.

Coupe 1900

4 équipes, toutes qualifiées pour la finale. Charolais Brionnais champion de Bourgogne.

ZID Franche-Comté à Belfort

moins de 1600

4 équipes, toutes qualifiées pour la finale. Besançon TPG1 champion de Franche-Comté.

Coupe 1900

4 équipes, toutes qualifiées pour la finale. Échiquier Vésulien champion de Franche-Comté.

Finale du 19 juin à Besançon

moins de 1600

Les 8 équipes qualifiées ont participé. Gueugnon est champion de la ligue.

Coupe 1900

6 équipes ont participé. Belfort est champion de la ligue.

Pascal Da Silva remercie les clubs ayant accueilli ces coupes et l'arbitre qui avait un travail important dû au regroupement des Coupes – 1600 et 1900 sur un même lieu. On choisit de conserver cette formule pour la saison prochaine.

Il tient à rappeler que les droits d'inscription de 20 € par équipe sont à régler le matin de la compétition et que les organisateurs doivent les collecter et les envoyer au trésorier.

- Championnats

FIDE lent de Franche-Comté : champion Quentin Grataloup de Belfort Échecs, championne Gaëlle Lamotte de Besançon TPG.

FIDE lent de Bourgogne : aura lieu à Esbarres du 8 au 11 juillet

Rapide de Franche-Comté : champion Aliaksei Charnushevich de Besançon TPG, championne Gaëlle Lamotte de Besançon TPG.

Rapide de Bourgogne : champion Valentin Racle du Charolais Brionnais, championne Flore Romieu de Gueugnon

Blitz de Franche-Comté : aura lieu à Besançon le 1^{er} juillet

Blitz de Bourgogne : champion Benoît Pigeat d'Esbarres Bonnencontre.

- Secteur Jeunes :

présenté par le responsable du secteur André Denis

Championnats de France

Sur les 41 qualifiés, 31 ont participé. Avec les opens, les U18 et U20, 48 jeunes de la Ligue étaient présents.

Il n'y a pas de qualifiés d'office au nombre de points des participants par contre Sacha Mougenot de Belfort est qualifié pour le championnat de l'année prochaine car il a gagné l'open B.

Concernant l'accompagnement des jeunes par Christian Lorieux, les échos sont excellents.

Pour sa part, il a trouvé que c'était un peu chargé.

La question du nombre d'entraîneurs pour l'année prochaine se posera car ça sera sur nos vacances scolaires. Ce sera encore à Agen.

Championnats ZID

La date limite pour candidater à l'organisation des championnats ZID jeunes 2023-2024 est fixée au 15 juillet 2023.

Cette saison, ils se sont déroulés à Besançon (107 participants) et à Esbarres (54 participants). Ils se sont très bien passés. La salle de Besançon offrait d'excellentes conditions de jeu et permettait aux parents de voir les joueurs depuis le premier balcon.

N3 Jeunes

La Bourgogne n'a pas participé.

Dix équipes en Franche-Comté. L'accueil des matchs s'est fait comme l'année passée à mi-chemin à Besançon. L'équipe de l'École d'Échecs Lédonienne termine première mais, faute d'un effectif suffisant, n'inscrira pas d'équipe en N2J. Ce sera l'équipe du Roi Blanc Montbéliard qui montera et aura ainsi 2 équipes en N2J.

Pour 2023-2024, les dates retenues pour la N3J sont les dimanches 19 novembre, 10 décembre 2023, 7 et 21 janvier 2024.

Pôle Espoirs

Les 5 stages se sont déroulés par visio-conférences animées par le GMI Manuel Apicella.

Les thèmes abordés : les principes de jeu, l'attaque sur le Roi, le levier), les finales de Tours (ou autres), et l'harmonie du pion-Dame.

Ces cours restaient disponibles pendant 30 jours sur Skype pour les jeunes stagiaires.

Chaque journée de stage avait lieu de 10h à 11h30 et de 14h à 15h30. La journée se terminait par une partie simultanée jouée contre le GMI de 16h à 17 heures.

Nous avons proposé 10 places à chacune de nos deux ZID. Mais il nous a fallu contacter beaucoup plus de jeunes filles et garçons pour obtenir un effectif bien moindre. Et finir par ne plus pouvoir respecter la parité entre les deux ZID. Il y a beaucoup de tournois internes et d'opens en ZID

Bourgogne qui semblent séduire les jeunes davantage qu'une journée de formation.

Pour la saison prochaine, il y aura à nouveau 5 stages animés par vidéo-conférence par le GMI Manuel APICELLA. Ils se tiendront aux dates suivantes : Dimanches 24 septembre, 8 octobre 2023, 3 et 31 mars et 2 juin 2024.

Compte tenu du calendrier fédéral très chargé des 6 premiers mois de la saison 2023/2024, nous n'avons pas pu éviter de placer 1 séquence après le Championnat de France Jeunes.

Nous sommes ouverts à toutes les propositions de thèmes qui pourraient être émises par les Clubs. La date limite pour répondre à la proposition d'intégrer le Pôle Espoirs 2023-2024 est fixée au 5 septembre 2023.

Scolaires

Phase départementale :

En ZID Franche-Comté, les championnats se sont terminés le mercredi 25 janvier 2023.

Champions du Jura : l'école primaire de Ranchot et le Collège Sainte-Marie de Lons le Saunier.

Champions du Doubs : l'école Louis Pergaud de Vercel et le Collège Victor Hugo de Besançon.

Sur la ZID Bourgogne, les championnats départementaux se sont déroulés en Saône et Loire le 14 décembre 2022 et en Côte d'Or le 18 janvier 2023.

Champion de Saône et Loire : le Collège Henri Vincenot de Louhans.

Champions de la Côte d'Or : l'école Alix Providence de Dijon (mais ne se qualifie pas pour la phase académique à cause de l'absence d'une 2^{ème} fille) et le Collège de Montbard.

Phase académique :

Académie de Besançon :

Championne des écoles primaires : l'école Concordia de Ranchot.

Champion des collèges : le Collège Aristide Briand de Lons le Saunier.

Académie de Dijon :

Champion des collèges : le Collège Henri Vincenot de Louhans.

Le directeur de tous les groupes de la phase académique est André Denis en tant que responsable des scolaires de la ligue

Finales nationales :

L'école de Ranchot s'est classée en 21^{ème} position sur 21 écoles.

Le collège Henri Vincenot de Louhans s'est classé en 20^{ème} position sur 22 collèges représentés.

Le collège Aristide Briand de Lons le Saunier n'a pas participé.

Comptes-rendus en annexes

Intervention d'Olivier Minaud, Président de la commission scolaire de la FFE.

La finale du championnat des écoles primaires s'est déroulée à Montmorot, organisée par l'Échiquier Lédonien. L'école du Lycée Français de San Diego (Californie - USA), qui a été invitée à participer à la finale des écoles, en attendant la possibilité pour l'an prochain d'organiser un championnat des Écoles d'Enseignement Français à l'Étranger remporte le tournoi. Le titre national étant réservé aux écoliers scolarisés en France, l'école Saint Louis de Gonzague de Paris remporte le titre.

Double regret : Olivier regrette qu'il n'y ait pas eu de représentant de la Ligue, du côté de la Ligue nous regrettons ne pas avoir été invités à participer à la remise des prix.

Class'Échecs va se développer. C'est un programme d'accompagnement pour les professeurs des écoles qui souhaitent initier leurs élèves aux échecs. Class'Échecs donne des moyens matériels, cette année 500 kits ont été distribués, 5000 écoles étaient inscrites.

- Formation

Un stage de formation continue d'arbitrage s'est déroulé à Dijon le 11 juin 2023. Le formateur était Sylvain Wlassewitch.

Olivier Minaud se sent systématiquement exclu lorsqu'un stage d'arbitrage est organisé. Patrick Lauferon lui répond qu'il n'y a pas de volonté de l'exclure mais qu'il a l'habitude de fonctionner avec Sylvain Wlassewitch qui réside en Saône et Loire et qui pratique des frais de remboursement faibles. Il y aura un stage Arbitre Fédéral Open1 à Mâcon les samedi 18 et dimanche 19 novembre 2023.

- **Bilan financier**

présenté par le trésorier Jacky Fargère

Le bilan 2022 est publié sur le site de la ligue <https://www.echecsbfcr.fr/> (ainsi que tous les autres). Le solde au 31 décembre 2022 était de 11 053,28 €.

À ce jour, en déduisant les parts des licences, notre compte est crédité de 8 072€.

Rappel : Le reversement aux CDJE des parts des licences ne se fera qu'après réception des comptes-rendus de leur AG avec bilan financier.

Il reste à payer la subvention pour le rapide de Mâcon qui aura lieu le 2 juillet.

Rappel : Il faut toujours faire une demande pour obtenir la subvention.

Esbarres doit rapidement ajouter à leur annonce que leur tournoi de juillet est support du championnat de Bourgogne lent pour prétendre à la subvention spécifique de 200 €.

- **Budget prévisionnel 2023**

Le budget prévisionnel 2023 a été transmis aux membres de l'assemblée générale en même temps que la convocation. (*annexe*)

Vote des bilans

rapport moral : unanimité

rapport sportif : unanimité

rapport financier : unanimité

budget prévisionnel : unanimité

- **Demande d'adhésion au CROS**

Comme signalé plus haut la demande d'adhésion est faite, on attend la réponse. L'adhésion est obligatoire pour l'octroi de subventions de la Région.

- **Règlements des championnats Jeunes et Scolaires**

Le Comité départemental du Doubs souhaitait modifier le règlement des championnats départementaux Jeunes en changeant le nombre de rondes et la cadence. Du point de vue de la Ligue, il n'y a pas de nécessité de changer la cadence pour les plus grands.

Le règlement du championnat de France précise que les qualifications départementales doivent être identiques dans une même ZID. Benoît Noyelles, Président du CDJE du Doubs n'avait pas eu de réponse à la proposition de modification. Olivier Minaud donne l'avis du CDJE du Jura qui n'est pas pour ces changements.

Les raisons de ne faire de changements sont entre autres :

Les temps d'attente entre les rondes sont bénéfiques pour analyser les parties et remotiver les

jeunes.

Il faut les inciter à prendre du temps pour réfléchir et noter.

Conclusion : On laisse en l'état pour 2023-2024, 5 rondes à la cadence 50' + 10'' pour les U12 et plus, 5 rondes à la cadence 30' + 10'' pour les U8 et U10.

Les propositions du Comité du Doubs seront transmises à tous les CDJE de la Ligue pour réflexion.

Règlement des championnats ZID

Lors de la saison 2022-2023, nous avons été fortement incités par la FFE à ne faire que des tournois mixtes.

Il y a débat sur cette mixité avec des arguments pour et des arguments contre.

Nous votons pour le retour à un tournoi mixte et un tournoi féminin par catégorie.

Pour : 34 voix

Abstention : 5 voix

Nous nous entendons sur la suppression des Opens.

Le nouveau mode de calcul des places qualificatives est reconduit. Il prend en compte le nombre de licenciés A par catégorie au 31 août de la saison précédente.

Règlement des championnats scolaires

Pas de modifications significatives, seulement des précisions. La composition des équipes ne tient pas compte du classement Elo. Signaler la gratuité de la participation.

André Denis et Olivier Minaud sont d'accord sur le fait que le système Scheveningen en 4 rondes entre les échiquiers 1 à 4 et entre les échiquiers 5 à 8 de chaque équipe quand il y a 2 équipes est trop complexe. Olivier Minaud précise que ça date et va être modifié dans le règlement de la FFE.

N3 Jeunes

Les matchs sont regroupés à mi-chemin. Nous allons demander aux clubs qui ont des équipes de fournir un arbitre selon un tableau à compléter à l'inscription.

- **Questions diverses**

Les dates limites pour candidater à l'organisation des compétitions ligue : 15 juillet pour les championnats ZID Jeunes, 20 septembre pour les autres compétitions.

Les clubs doivent envoyer les dates de leur tournoi pour qu'ils figurent sur le calendrier de la ligue qui sera sur le site.

Le Président



Patrick Lauféron

La secrétaire



Christine Frédéric